

## À l'international

### Motivation et intérêt d'une expérience à l'international

Le doctorat, plus haut diplôme reconnu à l'international, peut ouvrir des perspectives intéressantes d'emploi à l'étranger, pour une expatriation à court ou long terme. Outre un intérêt personnel pour suivre son conjoint ou sa conjointe, ou bénéficier d'une ouverture culturelle et linguistique, des motivations plus directement liées au projet professionnel peuvent pousser à un départ à l'étranger.

Pour une carrière académique, la volonté de découvrir d'autres systèmes de recherche, les opportunités proposées par le réseau scientifique international tissé pendant le doctorat, ou des financements qui encouragent la mobilité peuvent motiver une expérience dans une unité de recherche hors de France, voire hors d'Europe. Dans tous les cas, mieux vaut anticiper ce fameux « post-doc à l'étranger » pour en faire un atout dans sa carrière, quelle qu'elle sera, plutôt que de le voir comme un passage obligé ou un choix par défaut.

Il est aussi envisageable de faire tout ou partie de sa carrière dans des entreprises ou des organismes internationaux.

### Le « post-doc à l'étranger » : un choix stratégique pour la poursuite d'une carrière dans la recherche

Si une carrière dans la recherche publique est envisagée, une étape internationale (le fameux « post-doc ») est très importante : quand tout se passe bien, l'apport de publications reconnues, de nouvelles techniques, d'un réseau scientifique seront très appréciés dans le futur laboratoire de recrutement en France.

Pour cela, il faut prospecter dès le début de la troisième année de doctorat, en profitant par exemple des colloques internationaux où l'on présente ses recherches, pour chercher un post-doc en adéquation avec un projet professionnel précisément défini. Il faut identifier les unités de recherche et organismes dans lesquels envisager de postuler, afin de déterminer les points de son CV à renforcer : publications de haut niveau, nouvelles techniques ou méthodologies à maîtriser, mise en application de résultats théoriques obtenus pendant le doctorat, etc. Ces critères conduiront à porter une attention particulière à certains aspects du laboratoire d'accueil : projet et place dans l'équipe, production scientifique, soutien technique (plateformes, personnel), composition de l'équipe. Il est important de visiter le laboratoire d'accueil et de parler avec d'autres personnes que le responsable de l'équipe avant de décider.

Deux stratégies pour trouver un laboratoire d'accueil sont possibles : chercher d'abord un laboratoire en fonction du domaine de recherche souhaité puis s'occuper du financement, ou bien parcourir les offres d'emploi sur les grandes plateformes d'offres d'emploi.

### Rechercher un emploi à l'international et préparer son départ

Pour trouver un poste à l'international, il est conseillé de procéder comme pour une recherche d'emploi en France : utiliser des plateformes de recherche d'emploi, utiliser les réseaux sociaux professionnels internationaux comme LinkedIn, mobiliser son réseau scientifique ou encore lancer des candidatures spontanées. Dans le privé, ce sont plutôt de grands groupes présents à l'international ou des entreprises de taille moins importante, voire des start-ups, qui ouvrent des bureaux à l'étranger, qui s'intéressent à des profils de docteurs.

#### Actions de l'ANDès :

→ l'ANDès recense [plusieurs sites d'offres d'emploi](#) à l'international sur son site web

Pour des projets de post-doc, il existe aussi des financements attribués à titre individuel, qui permettent de monter son propre projet de recherche en prévoyant une mobilité. Pour cela, il existe diverses sources de financement : des organisations non gouvernementales (par exemple en biologie : ARC, FRM, Welcome Trust pour le Royaume-Uni), des structures européennes (l'Union européenne pour les actions Marie Skłodowska Curie, des structures de recherche

comme l'EMBO ou le CERN, ou des sociétés savantes comme la FEBS) ou d'autres pays (programmes Fulbright ou Human Frontier Science Program), ou encore le ministère chargé des affaires étrangères. Dans tous les cas il est recommandé de bien lire les conditions (nombre d'années après la soutenance du doctorat, clause de retour, etc.) et surtout d'impliquer le laboratoire d'accueil dans le montage du projet de recherche.

Pour des personnes plus intéressées par les secteurs public ou associatif (voir ci-dessous le dispositif de VIA), le réseau des ambassades et les ONG peuvent aussi fournir des opportunités, sans oublier les organisations européennes et internationales.

Quel que soit l'employeur, si l'expatriation est envisagée, il faut s'enquérir des conditions administratives d'entrée, de séjour et de travail dans le pays visé ainsi que du coût de la vie et de la couverture médicale<sup>1</sup>. Le site du ministère des affaires étrangères peut aider dans les démarches à accomplir. Dans tous les cas, des contraintes sont à anticiper : droits transférables à la retraite, retour en France et maintien du réseau, mobilité en couple, etc. L'association nationale des chercheurs ou docteurs du pays d'accueil peut aider pour cela : l'**International Consortium of Research Staff Associations (ICoRSA)**, dont l'ANDès est membre, les recense au niveau international.

## Les VIE et VIA, des dispositifs spécifiques pour démarrer son expérience internationale

Le volontariat international en entreprise (VIE) ou dans l'administration (VIA) est une bonne façon d'avoir une première expérience internationale. Il permet d'exercer une mission dans une entreprise française ou dans une administration à l'étranger, sous réserve de s'inscrire avant ses 28 ans sur le site [civiweb.com](http://civiweb.com). Ce dispositif n'est pas un contrat de travail mais il prévoit une indemnité d'un montant qui varie selon le pays, ainsi qu'une couverture maladie privée. La période du volontariat est considérée comme une période travaillée, elle compte donc pour le calcul des droits à la retraite mais pas pour le calcul du montant de la retraite.

Plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10040>

## Fonction publique européenne

Des possibilités sont offertes au sein de la fonction publique européenne. Les institutions européennes emploient près de 40 000 personnes, contractuelles ou fonctionnaires<sup>2</sup>. Pour obtenir un poste de fonctionnaire, les candidats s'inscrivent à un concours : ils sont alors inscrits sur une liste de réserve en cas d'admission, liste sur laquelle les institutions européennes pourront puiser pour recruter leurs fonctionnaires<sup>3</sup>.

## Évolutions du projet d'expatriation et retour éventuel en France

Dans le cas où un retour en France est prévu, il est important d'y maintenir son réseau scientifique, en profitant par exemple d'une conférence pour y soumettre un article et avoir ainsi l'occasion de retrouver ses anciens... ou futurs collègues, ou de passer des auditions pour des postes dans les organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur si le calendrier s'y prête. En effet, s'il est possible de passer des auditions en vidéoconférence pour des postes universitaires, le système est **techniquement contraignant** et peut nuire à une communication confortable avec le jury.

Si les candidatures n'étaient pas couronnées de succès en France, une évolution du projet professionnel devra être envisagée. Mieux vaut l'anticiper, par exemple en étudiant aussi les opportunités d'emploi dans le pays d'accueil, et en s'informant bien des conditions de droit au séjour. Une autre option est de profiter du développement en France des emplois d'accompagnement de la recherche, qui parfois valorisent l'expérience à l'international, tout autant que les compétences transverses développées dans des unités de recherche à l'étranger, en profitant des opportunités ouvertes par la situation d'expatriation : rencontre d'autres chercheuses et chercheurs internationaux, montage de projets de recherche bilatéraux, mise en place de liens avec son laboratoire de doctorat, témoignage dans son école doctorale, etc.

<sup>1</sup> Préparer son expatriation sur le site de France Diplomatie

<sup>2</sup> Travailler pour les institutions de l'Union européenne

<sup>3</sup> Bienvenue sur EU Careers